



# Appel d'offres Cybersécurité

Décembre 2022 // PRÉPARÉ PAR  
Pierre-Olivier Gagné



L'Espace Régional d'Accélération et Croissance Gaspésie (ERAC) a pour but de stimuler l'innovation en entreprise et les synergies par la mise en place de projets structurants et collaboratifs. De plus, l'ERAC Gaspésie offre un service d'accompagnement spécialisé aux entreprises dans le but de maximiser la réussite de projets d'innovation en entreprise.

L'ERAC Gaspésie organise une cohorte en cybersécurité auprès d'un certain nombre d'entreprises gaspésiennes, et est à la recherche de ressources spécialisées pouvant auditer la gestion de la cybersécurité, proposer des solutions et accompagner ces entreprises dans l'implantation de meilleures pratiques.

## Mandat

Le mandat consiste à aider les entreprises dans l'audit et l'intégration de bonnes pratiques en cybersécurité dans leurs opérations courantes.

L'ERAC Gaspésie est à la recherche d'une ressource spécialiste qui a les compétences suivantes :

- Expérience en cybersécurité théorique et appliquée.
- Connaissances variées des méthodes et outils liés à la cybersécurité tel que:
  - COBIT
  - ITIL
  - ISO 27001
  - Gouvernance en sécurité informatique
  - Gestion du parc informatique
  - Sécurité IoT
  - Gestion des accès et autorisations
  - Gestion de la sécurité informatique en entreprises
  - Gestion des politiques en sécurité informatique
  - Plan de continuité des affaires
  - Plan de récupération des sauvegardes
  - Plan de gestion des incidences
  - Plan de formation en matière de sécurité informatique
- Connaissance de la Loi 25 et des autres lois sectorielles touchant la cybersécurité des entreprises.
- Bonne connaissance et expérience dans le domaine manufacturier dans les entreprises d'une taille de 10 à 50 employés.

Voici le déroulement **typique** d'un mandat pour une entreprise dans le cadre de la cohorte :

### Phase 1, Première intervention (Subventionnée à 95% par l'ERAC Gaspésie + 200\$ /entreprise)

- Première rencontre des dirigeants ou de l'équipe en virtuel afin de connaître leurs besoins;
- Élaborer une stratégie avec l'équipe de l'ERAC Gaspésie afin d'être le plus efficace possible dans les interventions en entreprise;

- Visite de l'entreprise sur une journée, sous la supervision de l'ERAC Gaspésie, pour réaliser, par exemples :
  - Visite d'usine et prise d'informations supplémentaires sur les problématiques
  - Test de pénétration ciblé (*pen test*)
  - Animation d'un atelier
    - De résolution de problèmes
    - D'analyse de risques
    - D'analyse de vulnérabilités
  - Formation en cybersécurité
- Remise de recommandations à l'entreprise et/ou d'un plan d'intervention;

### Phase 2, Mandat (Subventionnée à 50% par l'ERAC)

**Facultative**, et découlant des recommandations faites à l'entreprise. Exemples de mandats potentiels :

- Réalisation d'un
  - Plan de continuité des affaires
  - Plan de récupération des sauvegardes
  - Plan de gestion des incidences
  - Plan de formation en matière de sécurité informatique
- Support pour projet d'amélioration des pratiques en cybersécurité;
- Formation de plus grande ampleur ou instauration d'une culture en cybersécurité (gouvernance);
- Autres selon les besoins spécifiques de chaque entreprise;

### Échéancier

La phase 1 (première intervention d'une journée) commencera vers le mois de février et les mandats se dérouleront par la suite selon les disponibilités des entreprises.

## Critères d'évaluations

**Les éléments ci-dessus sont une proposition de démarche, l'ERAC Gaspésie est ouvert aux propositions que les soumissionnaires pourraient proposer pour des entreprises de cette industrie et de cette taille.**

La démarche et la compétence de la ressource spécialiste est le critère priorisé dans la sélection d'une offre, voir l'évaluation ci-bas.

La soumission devra comprendre un portfolio des réalisations, des références et le ou les CV du ou des experts qui travailleront sur les différents projets. Toute autre information pertinente sera considérée.

**Le nombre d'entreprises participant à la cohorte peut varier (approximativement 5).** C'est pourquoi nous proposons la structure de coûts suivante pour les soumissions :

- Un prix forfaitaire par entreprise pour la phase 1.
- Taux de déplacement au km et/ou à l'heure et autres frais de déplacement. (Pour les visites de phase 1 et pour les autres déplacements durant la phase 2);
- Taux horaire pour tous les travaux suivant l'acceptation du mandat (phase 2).

Les entreprises de la cohorte seront toutes sur le territoire de la Gaspésie administrative. À noter que l'ERAC s'occupera de l'organisation et de la gestion de la cohorte. Les déplacements sur le territoire seront planifiés et optimisés afin d'être le plus efficace possible.

Toutes les soumissions seront évaluées selon les critères suivants :

- 50% compétences et méthodologie
- 25% entreprise régionale (territoire Gaspésie)
- 25% coût de la soumission

Les soumissions doivent être reçues avant le ~~22 décembre 2022, à 16h00~~ **3 février 2022 à 16h00**.  
Envoyez votre soumission et autres documents à: [pierre-olivier@eracgaspesie.com](mailto:pierre-olivier@eracgaspesie.com) avec l'objet: « **Soumission – Cohorte Cybersécurité** »

## Contactez-nous

info@eracgaspésie.com

377, boul. René-Lévesque O

Chandler (QC), G0C 1K0



Frédéric Allard, Ing.

Chargé de projets



Étienne Brisson, Ing. MBA

Directeur



Pierre-Olivier Gagné

Chargé de projets



Laurent-David Beaulieu, CPI, M.Sc. A.

Spécialiste en développement  
des affaires



Dany Bourque, Ing.

Chargé de projets

